

# Montpellier



Notre ville

N° 150 - FEVRIER 1992

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE



## RUE BOUSSAIROLLES : LA PIETONNISATION DU CENTRE VILLE SE POURSUIT

**DOSSIER BUDGET 1992**  
**Finances communales.**

Pages 11 à 14.



# CHAUFFER ET ECLAIRER MIEUX A MOINDRE COUT

Les résultats très positifs de l'action du Service énergie sont le fruit d'un véritable travail d'équipe, d'une concertation étroite avec les partenaires, de la mise en oeuvre de technologies nouvelles et de beaucoup de matière grise.

**L**a chasse aux gaspils est ouverte à Montpellier depuis plus de 10 ans. Au départ du service énergie, une simple équipe créée en 1979, chargée de l'entretien et des chaufferies des bâtiments municipaux. En 1983, le Député-maire crée une délégation à la maîtrise de l'énergie et aux énergies renouvelables qu'il confie à Christophe Morales. A la même période, un système de télégestion centralisée des chaufferies de la ville est mis en place. Le service énergie tel qu'il existe aujourd'hui est créé en 1985. Jeune service donc, mais pilote en France, il a su très vite faire la preuve de son efficacité. Aujourd'hui les chiffres sont là. En 1989, les dépenses d'énergie payées par la ville correspondaient, en francs constants, au montant payé en 1978 alors que le nombre de mètres carrés chauffés et éclairés avait cru considérablement.

Ces résultats sont cités dans le récent rapport de la Chambre Régionale des Comptes qui note : "ce bilan positif, qui résulte en grande partie de la compétence et de la méthodologie de l'encadrement doit être considéré comme un exemple de bon fonctionnement".

Le service énergie se répartit en trois grands secteurs : le bureau d'étude, la cellule de gestion des dépenses d'énergie et l'atelier de chauffage. Par ailleurs un service particulier est entièrement consacré à l'entretien de l'Hôtel de Ville et à la téléphonie.

### GESTION DE L'ENERGIE : LA MATIERE GRISE AU SERVICE DE ECONOMIES.

Depuis 1986 toutes les données issues des 2000 factures d'énergie annuelles des bâtiments communaux sont saisies et traitées sur des micro-ordinateurs.

Les données sont ensuite regroupées dans un tableau de synthèse qui permet d'établir le bilan énergétique complet par bâtiment, et pour tous les bâtiments communaux.

Ces fichiers permettent aussi de détecter les anomalies de facturation, d'optimiser chaque année les tarifs E.D.F.-G.D.F. Une technicienne spécialisée a été recrutée en 1990 pour effectuer une étude sur les points de livraison d'électricité, afin de vérifier la bonne adéquation du tarif et de la puissance aux usagers.

le potentiel d'économie dans ce domaine est très important ; Il peut atteindre 10 F par an et par habitant... rien qu'en faisant fonctionner de la matière grise !

- Pour l'éclairage public et les feux de signalisation, une convention avec E.D.F.



L'équipe du service Energie.

permet le recalcul précis des puissances souscrites d'après les durées de fonctionnement ; ceci permet de se caler exactement et de tenir compte des diminutions de puissance liées aux modernisations des luminaires. Cette optimisation a amené une économie de 170 000 F par an.

- Pour les bâtiments communaux, un programme d'optimisation spécifique pour les gros consommateurs a été mis au point et a permis d'économiser 80 000 F cette année.

- Enfin, une convention d'optimisation des tarifs électriques et de gaz a été conclue cette année avec le C.C.A.S. et a permis une économie d'environ 90 000 F par an.

### TELEGESTION DES CHAUFFERIES

Actuellement, 100 sites sur 300 chaufferies sont raccordées au poste central de télégestion des chaufferies.

Les données essentielles sont éditées chaque semaine à tous les conducteurs de chaufferies afin de leur permettre de suivre les réglages de leurs installations. En effet, 80 % environ des économies réalisables sur un équipement proviennent du bon réglage du niveau de la température intérieure des locaux, et du bon fonctionnement de l'intermittence la nuit et les jours fériés, et l'outil télégestion grâce au suivi en temps réel, permet le pilotage optimum des installations de chauffage.

### L'ATELIER

CHAUFFAGE : 13 PERSONNES POUR ENTREtenir 300 CHAUFFERIES

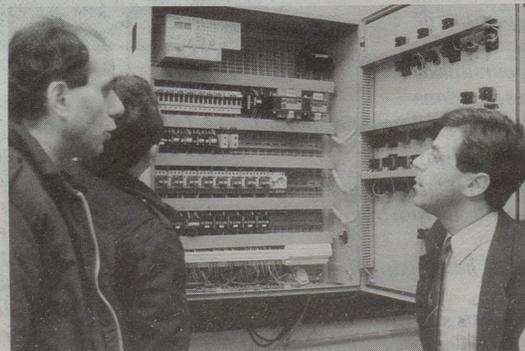
L'atelier chauffage a pour mission l'entretien et le pilotage optimum des installa-

tions de chauffage des bâtiments communaux. De plus, il assure, via des conventions, l'entretien des chaufferies du C.C.A.S. et de quelques bâtiments du District.

Au total, le service entretient 300 chaufferies réparties de la manière suivante : 36 au fioul, 149 au gaz, 108 électriques et 7 sur le réseau de chaleur. La conduite optimale des installations de chauffage est au coeur de la maîtrise des dépenses d'énergie des bâtiments communaux et le personnel chargé de ce pilotage est confronté à une double exigence : assurer le confort des usagers tout en veillant à ce que l'énergie soit utilisée, comme l'indique M. Irigoien, le chef du service énergie :

"Là où il le faut, quand il le faut, pas plus qu'il ne le faut".

L'exigence de confort n'est pas facile à assurer compte tenu de l'aspect subjectif de la notion de confort thermique. Les températures légales maximales sont de



19° dans les bureaux et les écoles, et 14° dans les gymnases. Or, certains usagers ont trop chaud à 19° et d'autres (plus nombreux !) ne sont bien qu'à 21°.

La modernisation des installations vise non seulement à faire des économies mais aussi à améliorer le confort. L'apport de chaleur par rayonnement étant à priori plus confortable que l'apport de chaleur par convection, un programme de travaux en ce sens a été engagé. L'exemple de l'école Salamanque en fournit une bonne illustration ainsi que la future piscine de l'Espace Pitot-Peyrou qui sera chauffée par un plancher chauffant.

Pour les locaux associatifs à usage intermittent donc difficiles à programmer et conduisant à des gaspillages d'énergie une solution est proposée. On chauffe au ralenti à 15 % en mettant à la disposition des usagers un bouton-poussoir commandant une minuterie de 2 ou 4 heures.

Des réunions de coordination sont régulièrement organisées avec les services gestionnaires des équipements et en particulier la Direction Enseignement, Enfance et Sport.

**S**i la Maîtrise des Energies permet de dégager d'importantes économies budgétaires, elle a aussi le mérite de contribuer fortement à la protection de l'environnement et ce, bien au-delà de la nécessaire gestion rigoureuse de nos ressources.

La consommation d'énergie a des répercussions sur la qualité de l'air et de l'eau, une influence sur notre environnement proche, mais aussi sur l'équilibre écologique de la planète.

Economiser de l'énergie, recourir aux énergies renouvelables, utiliser des combustibles "propres", développer des systèmes de transport collectif performant, c'est rejeter dans l'atmosphère moins de gaz carbonique, cause de l'effet de serre, qui induit un risque de réchauffement de la planète, moins de souffre qui participe au dépérissement des forêts etc.

Notre environnement quotidien lui aussi, est directement dépendant des choix énergétiques ; de fortes doses d'oxyde d'azote et de dioxyde de soufre, entraînent des affections respiratoires. Notre confort peut s'en trouver amélioré, comme c'est le cas par exemple par un meilleur éclairage urbain, grâce à l'emploi des très

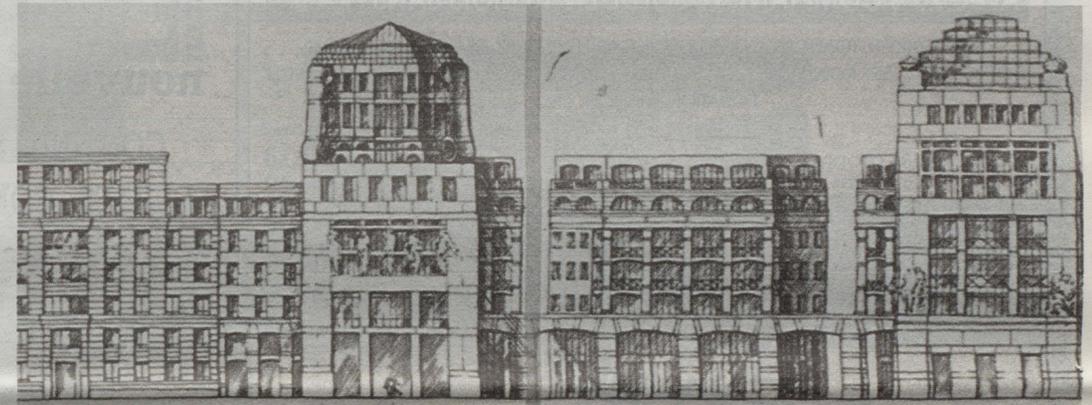
économies lampes à vapeur de sodium. L'utilisation de l'énergie solaire dans différents bâtiments communaux (notamment les piscines), les économies d'énergie grâce aux réhabilitations thermiques et à la télégestion énergie, l'usage d'un combustible propre comme le gaz à Port Marianne, l'achat de véhicules électriques qui préfigurent l'avenir : toutes ces mesures qui nous ont valu d'être reconnus comme exemplaires en France, sont aussi autant de garanties d'une bonne qualité de la vie.

La qualité de l'air à Montpellier est exceptionnelle. Nous tenons à la préserver ; depuis 10 ans, les femmes et les hommes du service Energie s'y emploient avec compétence et ardeur pour faire aussi de notre ville un exemple pour nos concitoyens et pour les autres collectivités.

L'enjeu énergétique est d'ailleurs la priorité que s'est fixée le nouveau Directeur de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie qui regroupe : l'A.F.M.E., l'A.N.R.E.D. et l'Agence pour la qualité de l'Air. C. MORALES, Conseiller Municipal délégué à la Maîtrise de l'Energie et aux Energies renouvelables

# PORT MARIANNE SERA CHAUFFE AU GAZ NATUREL

Respect de l'environnement, économie et maîtrise des consommations d'énergie sont à la base de l'accord passé entre EDF-GDF et la Ville de Montpellier pour la desserte énergétique des quartiers de Port-Marianne en gaz naturel. Grâce à ce protocole d'accord, le prix du gaz baissera de 2 % fin 92 pour l'ensemble des montpelliérains.



Quartier Port-Marianne, Consuls de mer : façades sur le Lez. Projet de l'architecte Rob Krier.

**A**fin de permettre son développement harmonieux et maîtrisé, la Ville de Montpellier a établi un projet urbain ambitieux, Port Marianne, portant sur 300 hectares à l'est du territoire communal.

De grands architectes français et étrangers participent à ce projet qui sera une vitrine européenne en matière d'aménagement, d'architecture et d'environnement.

Aussi, la Ville de Montpellier souhaitait que la solution énergétique retenue pour le chauffage des bâtiments, respecte l'environnement, permette une parfaite maîtrise des consommations, offre une gamme étendue de solutions techniques, financières et de services, satisfaisant à la fois la ville, l'aménageur, la promotion immobilière, les gestionnaires d'immeubles et les occupants. Elle devait aussi permettre de proposer des produits et services de haute technologie utilisant la domotique.

Pendant près d'un an, des réunions ont eu lieu entre la Ville, la Société d'Equipe-ment de la Région de Montpellier (SERM), aménageur de Port Marianne, et EDF-GDF Services Montpellier Hérault afin d'étudier les différentes solutions possibles, sachant qu'une hypothèse était d'entrée de jeu écartée, le chauffage tout électrique, -compte-tenu de son coût global élevé pour les utilisateurs, et de l'importance des coûts de réseaux à la charge de l'aménageur.

Par ailleurs, il est apparu important de promouvoir les systèmes de chauffage à

eau chaude, qui permettent de laisser ouverts les choix d'autres énergies de chauffage dans le futur, alors que le chauffage électrique ne présente pas cette souplesse.

Le gaz naturel a été choisi lors de la signature d'un protocole d'accord avec EDF-GDF pour les trois premières ZAC de Port Marianne représentant 6.500 logements, notamment pour des raisons écologiques et financières.

### PRESERVER L'ENVIRONNEMENT

Le gaz est une des sources d'énergie les moins polluantes ; en particulier, le taux de gaz carbonique qui résulte de la combustion du gaz naturel est très faible ; il est deux fois moindre que le taux de CO2 entraîné par la combustion du fioul. D'autre part, la combustion du gaz n'entraîne aucune émission d'anhydride sulfureux (SO2), ni de poussières dans l'atmosphère.

Ainsi, Port Marianne n'aggraverait pas deux phénomènes actuels préoccupants pour l'environnement : l'effet de serre dû à l'augmentation du CO2, et les pluies acides, dues aux poussières et au SO2.

En cette fin de siècle où les préoccupations écologiques prennent à juste titre une place grandissante, la Ville de Montpellier est attentive à diminuer la pollution de l'air, dans tous les domaines où elle a les moyens d'agir, directs ou indirects.

### SUR TOUT MONTPELLIER LE PRIX DU GAZ BAISSERA DE 2 %

Le choix du gaz naturel présente de grands avantages financiers. Tout d'abord, compte tenu de la place ainsi prise par le gaz naturel, la Ville de Montpellier accède sur tout son territoire à la zone tarifaire la plus avantageuse (zone 1 au lieu de 2).

De ce fait, tous les clients utilisant le gaz naturel pour le chauffage bénéficieront d'une baisse de coût de 2 % en moyenne. Cette mesure concerne aussi bien les particuliers que les entreprises et les établissements tertiaires publics ou privés. Elle entrera en vigueur avant la fin de l'année 1992. Ceci permettra notamment une économie de 100 000 F/an environ sur les factures de gaz des bâtiments communaux de la Ville de Montpellier. Par ailleurs, EDF-GDF financera entièrement les réseaux de gaz naturel (tranchées et tuyaux) jusqu'à la pénétration des bâtiments y compris les coffrets, ainsi que les tranchées où les réseaux électriques moyenne et basse tension seront communs avec le réseau gaz.

L'aménageur percevra lors du dépôt du permis de construire une prime d'aide à la commercialisation de 1 000 F par logement équipé des trois usages gaz, ainsi que pour les locaux tertiaires intégrés dans des bâtiments à usage d'habitation principale sur la base de 70m2 de surface hors oeuvre nette par équivalent-logement.

Les promoteurs bénéficieront quant à eux de primes de 2 000 à 4 000 F par loge-

ment ou équivalent-logement selon le type de chauffage gaz choisi. Les logements sociaux construits par l'Office Public d'Aménagement et de Construction bénéficieront de primes plus élevées (6 300 F par logement).

### MEILLEURE MAITRISE DES CONSOMMATIONS GRACE A L'INDIVIDUALISATION DES CHARGES DE CHAUFFAGE

Les logements seront équipés de chaufferies individuelles au gaz ou seront chauffés par une chaufferie d'immeuble, avec notamment la possibilité de vente de gaz réparti : dans ce cas, EDF-GDF facturera à chaque habitant sa part de gaz qui sera déterminée à partir d'un système domotique tel que celui qui a été réalisé pour l'opération des Jardins du Séminaire à Montpellier (première nationale).

Dans tous les cas, il s'agit de responsabiliser les consommateurs par l'individualisation des dépenses d'énergie. Ce protocole d'accord a été conclu pour une durée de six années et sera reconduit par tacite reconduction en fonction de l'extension des usages du gaz naturel sur Port Marianne.

Il constitue un bon exemple de partenariat entre une collectivité locale et EDF-GDF. Une nouvelle négociation va maintenant s'engager à Montpellier : elle portera sur la modernisation des contrats de concession de la distribution du gaz et de l'électricité. Formons le vœu qu'elle se termine rapidement, à la satisfaction des deux partenaires.

# Ampl'hifi

Le culte de l'authentique

ELUE MEILLEUR AUDITORIUM DE FRANCE LE POINT 1983

## AMPL'HIFI... Offrez-vous le meilleur de la haute fidélité!

- lecteur CD ONKYO DX 700
  - Ampli ONKYO A 803
  - Tuner ONKYO T 403
  - Enceintes Triangle TITUS
- 2 x 3 m de câble H.P. monster câble

entièrement télécommandable

### 7990F

Avec 20% COMPTANT, LE SOLDE EN 10 MOIS SANS FRAIS \*

NAD, ONKYO, TRIANGLE, CONFLUENCE, CASTLE, PROAC, REGA, AURA, CYRUS, MICROMEGA, JEFF ROWLAND, MOD SQUAD, MARTIN LOGAN, KRELL, AUDIO RESEARCH, EQUATION, MISSION, etc...

\*Après acceptation de votre dossier par le Crédit Mutuel

16, rue de la monnaie  
34000 Montpellier

Tél. 67.60.70.50  
Fax 67.60.81.60

### UNE ÉPARGNE SANS IMPÔTS POUR SERVIR VOS PROJETS



Vous voulez construire, acheter ou rénover votre résidence. L'Ami Financier vous conseille plusieurs formules d'épargne qui vous permettent de toucher des intérêts exonérés d'impôts et de bénéficier de prêts à taux avantageux.

LE LIVRET D'ÉPARGNE LOGEMENT  
LE PLAN D'ÉPARGNE LOGEMENT

CAISSE D'ÉPARGNE DU LANGUEDOC-ROUSSILLON  
Etablissement de Montpellier  
Parc Euromédecine - B.P. 7210  
34184 MONTPELLIER CEDEX 4

## imprimerie in nouvelle

Votre partenaire informatique

CONTINU - SEMI-CONTINU  
FEUILLES - COMPOSITION LASER

Z.I. Chemin de Léry - 83140 SIX-FOURS-LES-PLAGES  
Téléphone : 94 94 84 36 - Télécopie : 94 30 66 97

## VIENT DE PARAITRE

Le numéro hors-série 1992 de

# L'IMMOBILIER

une analyse globale du marché neuf et de la revente sur le grand Montpellier

en vente en kiosques ou par courrier, en utilisant le coupon ci-dessous

## L'IMMOBILIER

L'Activité Immobilière Montpellier, Nîmes et région

TOUT SAVOIR POUR BIEN ACHETER A MONTPELLIER  
HORS SERIE 1992

Découpez ce bon et retournez-le à : **SEDIP - Parc Club du Millénaire - Bt 17.01**  
**1025, rue Henri-Becquerel - 34036 MONTPELLIER CEDEX 1**

Je désire recevoir ..... exemplaire(s) du numéro hors-série de L'Immobilier

Je règle 45F x ..... exemplaire(s) par  Chèque bancaire  Chèque postal   
(Libellez votre chèque à l'ordre de SEDIP)

Nom ..... Prénom.....

Adresse.....

Code Postal ..... Ville.....

# QUARTIER

## MONTPELLIER EQUIPE SES QUARTIERS

### PLANTATIONS D'ARBRES D'ALIGNEMENT



#### TOUS QUARTIERS

Objectif : assurer l'extension et le renouvellement des plantations le long des voies de circulation. Ici, la rue de Bologne à la Paillade.  
Coût annuel : 500 000 F  
Travaux réalisés en période hivernale.

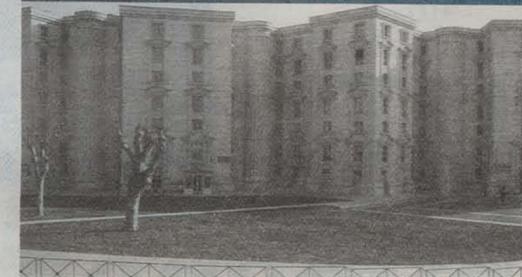
### PISTE CYCLABLE LE LONG DU LEZ



#### MILLENAIRE LES AUBES

Objectif : relier le quartier des Aubes et les quartiers nord au Lez et aux routes des plages.  
Coût : 1.2 MF  
Réalisation : janvier 92

### TRANSFERT DE LA PISTE DE SKATE-BOARD



#### GRAMMONT ANTIGONE

D'Antigone au domaine de Grammont à la demande des habitants du quartier. Engazonnement du site  
Travaux réalisés en décembre

### RESTAURATION PLACE ROYALE DU PEYROU



#### ARCEAUX CENTRE HISTORIQUE

Nature des travaux : refection des emmarchements  
Coût : 1,6 MF  
Durée des travaux : janvier à avril 1992

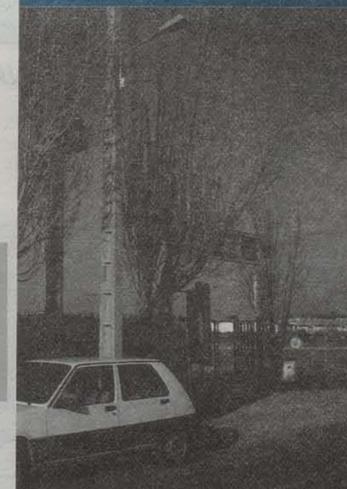
### POSTE CENTRAL DE REGULATION DU TRAFIC



#### TOUS QUARTIERS

Objectif : améliorer les conditions de circulation, réduire les temps de parcours et les temps d'attente aux carrefours à feux pour les voitures et les bus.  
Coût : environ 12 MF  
Période de mise en oeuvre : septembre 90 à novembre 91

### ECLAIRAGE PUBLIC RUE DU DOCTEUR FOURCADE



#### PRES D'ARENES LA RAUZE

Objectif : éclairer une rue proche du stade de la Rauze  
Coût : 70 000 F  
Délai de réalisation : 15 jours.

### PLANTATIONS PLACE RONDELET



#### MONTPELLIER CENTRE

Objectif : aménagement de la Place (15 arbres plantés)  
Coût : 30 000 F  
Réalisation : 15 janvier

PREMIER LABORATOIRE  
FRANÇAIS D'OPHTALMOLOGIE

PREMIER CENTRE EUROPEEN  
DE RECHERCHE OPHTALMOLOGIQUE



Notre recherche,  
votre vision.

LABORATOIRE  
CHAUVIN

Laboratoire CHAUVIN S.A. Parc Biomédicine - 104, rue de la Galette  
BP 1174 - 34009 Montpellier Cedex - Tél. 67 63 41 13

claudes  
o'sughru

PHOTOGRAPHIE  
D'ENTREPRISE  
PHOTO AERIENNE

4 et 6 rue du Vestiaire  
34000 Montpellier  
Tél. 67 60 44 60  
Fax. 67 60 59 17

SAUTEZ SUR  
L'OCCASION

23, quai des Tanneurs  
(VERDANSON)  
34000 MONTPELLIER  
☎ 67.72.98.44

MICR'OCCASE

LA BOUTIQUE OÙ L'INFORMATIQUE EST MOINS CHÈRE

PROTECH

Tél. 67 22 76 84  
Télécopie 67 22 76 78

Immeuble Synergie  
770, Av. Alfred-Nobel - Le Millénaire  
34000 MONTPELLIER

ALARME - VOL - INCENDIE - CONTROLE D'ACCÈS  
INTERPHONE - VIDEO - TRANSMISSIONS  
GESTION TECHNIQUE DE BATIMENTS

SMTU  
emmène  
nous!



SMTU

Entre nous ça roule!

MONTPELLIER DISTRICT

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES  
NETTOIEMENT DES RUES



N  
GROUPE  
NICOLLIN

351, rue de la Castelle  
B.P. 1231 - 34011 Montpellier Cedex  
Tél. 67 27 20 21

COLLECTE ET ÉVACUATION DE  
DÉCHETS  
INDUSTRIELS



- Contrôle de qualité 17-18 février
- Quartier Gambetta - Montpellier Rue de la Raffinerie 19 février : 9 h-19 h
- Quartier Comédie-Gare - Montpellier (entre l'Esplanade et l'Allée Jules Milhau devant le Mess des Officiers) 20 février : 9 h-19 h
- 21 février : 9 h-18 h
- 22 février : 9 h-17 h
- Réunion d'information grand public à Juvignac sans mammoïble 22 février : 10 h-30
- Quartier Comédie-Gare 24-25-26-27 février : 9 h-19 h
- Quartier Comédie-Gare - Montpellier 28 février : 9 h-18 h
- 29 février : 9 h-17 h

# SOLIDARITE

LE CENTRE D'HEBERGEMENT FEMMIN

## SOS FEMMES BATTUES

Le Centre d'hébergement féminin créé par la Municipalité recueille les femmes victimes de violences familiales.

Cette structure de solidarité remplit une double fonction : offrir un refuge à des personnes menacées et les aider à prendre un nouveau départ dans la vie.

La violence est une réalité qui alimente chaque jour la rubrique faits-divers de nos journaux. Les femmes sont le plus souvent concernées.

AIDER LES FEMMES  
A REUSSIR  
LEUR REINSERTION

quartier. L'organisation de la vie communautaire est réglée par des réunions hebdomadaires. Chacun participe à des tâches collectives : cuisine, entretien des locaux, etc. La vie en communauté qui peut se révéler parfois stressante, offre des aspects positifs. Pouvoir faire partager son angoisse est déjà pour ces femmes un grand soulagement. Par ailleurs, physiquement le séjour au centre d'hébergement est très profitable au plus grand nombre qui réapprennent à se nourrir, dormir, se coiffer, se maquiller, en un mot qui renaisent à la vie. Le centre d'hébergement féminin a été créé par la Municipalité dans des locaux appartenant à la ville, à l'initiative des "groupes femmes" de Montpellier. Il fonctionne avec un responsable, une psychologue à trois quart de temps, trois éducatrices et une secrétaire-comptable. La nuit, deux personnes se relaient pour assurer la permanence. Le centre d'hébergement féminin est géré par le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) présidé par le sénateur André Vézinhel. Outre ses fonctions d'hébergement, le

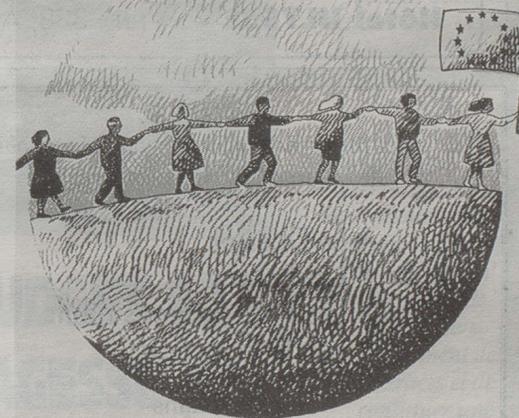
Quand la violence quotidienne se fait insupportable, quand elle menace la vie même, les victimes peuvent trouver refuge au centre d'hébergement féminin.

Quelque part dans Montpellier, une maison, un jardin un peu envahi d'herbes folles. Au fond du jardin, des jeux d'enfants balançoire, cage à écureuils. Le centre d'hébergement féminin accueille des femmes en rupture de couple ou de vie familiale, avec ou sans enfants de 1 à 12 ans. Il n'est pas équipé pour recevoir des nourrissons ou des adolescents. La maison peut abriter en même temps six ou sept familles soit environ 16 à 17 personnes. Une grande pièce à vivre, qui sert à la fois de salle de télévision, réfectoire, salle d'études pour les écoliers, salle de repassage... ouvre directement par de grandes portes vitrées sur le jardin. Cousins, plantes vertes, grande table, cheminée, tableau d'affichage : l'ensemble est chaleureux. C'est le coeur de la maison. A côté la cuisine et la buanderie. De l'autre, une salle de jeux pour les enfants. Au 1er étage, six chambres et des douches. Chaque dame hébergée dispose d'une chambre individuelle qu'elle partage éventuellement avec ses enfants.

Les femmes qui se réfugient au centre d'hébergement féminin viennent le plus souvent après plusieurs années de violences subies, indique la responsable du centre : "elles décident de rompre avec la violence quand elles ont peur de mourir, quand elles sentent que leur vie ou celle de leurs enfants est menacée. Ceci dit, les femmes qui à bout de souffle échouent ici sont généralement en pleine contradiction. Elles ont décidé de rompre avec la violence mais pas forcément avec leur histoire affective !"

Les femmes qui sont hébergées viennent de tous les horizons. La violence n'épargne aucun âge, aucun milieu social. Si la moyenne d'âge se situe autour de 30-35 ans, il n'est pas rare de voir arriver des femmes très jeunes, de moins de vingt ans et d'autres ayant dépassé la soixantaine.

Le rôle du foyer est de les aider à prendre un autre départ dans la vie. La première vraie difficulté est de leur apprendre à se prendre en charge, à accéder à une vie d'indépendance.



foyer assure un rôle de permanence et d'écoute téléphonique, pour conseiller, orienter les personnes qui vivent la violence.

Leurs enfants pendant cette période sont scolarisés ou accueillis dans les structures de garde de la petite enfance du

S.O.S. Femmes battues  
Tél : 67 58 07 03

PASSAGE  
DU  
MAMMOBILE

• Quartier du Peyrou - Montpellier Promenade du Peyrou (devant la statue de Louis XIV) 1<sup>er</sup> février : 9 h-17 h

3 et 4 février : 9 h-19 h

• Révision technique du matériel 5-6-7-8 février

• Quartier Gambetta - Montpellier Rue de la Raffinerie (derrière la Sécurité Sociale) 10-11-12-13 février : 9 h-19 h

14 février : 9 h-18 h

15 février : 9 h-17 h



• Contrôle de qualité 17-18 février

• Quartier Gambetta - Montpellier Rue de la Raffinerie 19 février : 9 h-19 h

• Quartier Comédie-Gare - Montpellier (entre l'Esplanade et l'Allée Jules Milhau devant le Mess des Officiers) 20 février : 9 h-19 h

• 21 février : 9 h-18 h

• 22 février : 9 h-17 h

• Réunion d'information grand public à Juvignac sans mammoïble 22 février : 10 h-30

• Quartier Comédie-Gare 24-25-26-27 février : 9 h-19 h

• Quartier Comédie-Gare - Montpellier 28 février : 9 h-18 h

• 29 février : 9 h-17 h

• Réunion d'information grand public à Juvignac sans mammoïble 22 février : 10 h-30

• Quartier Comédie-Gare 24-25-26-27 février : 9 h-19 h

• Quartier Comédie-Gare - Montpellier 28 février : 9 h-18 h

• 29 février : 9 h-17 h

POLE UNIQUE  
DES URGENCES



Tous les services d'urgence du CHU de Montpellier (Centre 15-Service d'accueil des urgences, SAMU, SMUR, hélistation), ont été regroupés sur un lieu unique, le site Lapeyronie-Arnaud de Villeneuve. Le pôle unique des urgences inauguré le 16 décembre 1991, aura pour effet d'améliorer l'efficacité des équipes impliquées dans la prise en charge médicale des urgences.

DONNEURS  
DE VOIX

Régulièrement, l'Association des Donneurs de voix enrichit son catalogue de nouveaux titres ou de ré-enregistrements destinés aux malvoyants. La bibliothèque fournit près de 3 000 heures d'écoute par semaine. Si vous souhaitez aider cette association, contactez : Association des Donneurs de Voix 25, rue Ecole de Droit BP 1208 34010 Montpellier Cedex Tél : 67 58 37 60

• Réunion d'information grand public à Juvignac sans mammoïble 22 février : 10 h-30

• Quartier Comédie-Gare 24-25-26-27 février : 9 h-19 h

• Quartier Comédie-Gare - Montpellier 28 février : 9 h-18 h

• 29 février : 9 h-17 h

• Réunion d'information grand public à Juvignac sans mammoïble 22 février : 10 h-30

• Quartier Comédie-Gare 24-25-26-27 février : 9 h-19 h

• Quartier Comédie-Gare - Montpellier 28 février : 9 h-18 h

• 29 février : 9 h-17 h

montpellierain est désormais de 23. Désormais, avec les trois nouvelles formules d'abonnement (Grand Ecran, Passions, Privilège) et les nombreuses options, les abonnés composent, suivant leur goût, leur menu télévisuel.



VISITES DE  
L'OFFICE DU  
TOURISME

Visites à thèmes (départ 14 h 30) Mardi 4 : Antigonie Lundi 10 : Visite-conférence : "Histoire de la communauté juive" Mardi 11 : Les réalisations montpelliéraines de Daviler et Levesville Mardi 18 : quartier Sainte-Anne, quartier Saint-Roch jeudi 27 : Les escaliers et les portes à l'époque classique



Visites du centre historique Tous les mercredis et samedis à 15 h 00 Tous les départs se font de l'Accueil principal au Triangle, niveau bas. Tél : 67 58 67 58

CHANTS ET  
DANSES

TCHECOS-LOVAQUES Découvrez les traditions populaires tchèques et participez à un spectacle de chant et de danse au printemps prochain. Contactez l'association Dolina. Tél : 67 63 52 17

• Réunion d'information grand public à Juvignac sans mammoïble 22 février : 10 h-30

• Quartier Comédie-Gare 24-25-26-27 février : 9 h-19 h

• Quartier Comédie-Gare - Montpellier 28 février : 9 h-18 h

• 29 février : 9 h-17 h

à 20 h. Mais vous pouvez encore vous inscrire dans d'autres cours de tous niveaux (enfants, scolaires, adultes, préparations aux différents examens...). Programme des cours et renseignements à la Maison de Heidelberg, 4, rue des Trésoriers de la Bourse. Tél : 67 60 48 11

MONTPELLIER  
AU QUOTIDIEN



La prochaine commission Montpellier au Quotidien aura lieu le vendredi 21 février 92 à 17 h - Salle Urbain V

ANNEE  
BAZILLE



L'exposition du Musée Fabre a accueilli du 6 décembre au 7 janvier 4 219 personnes et 1 299 scolaires. A ce jour, 2 474 inscriptions ont été recensées.

CHANTS ET  
DANSES

TCHECOS-LOVAQUES Découvrez les traditions populaires tchèques et participez à un spectacle de chant et de danse au printemps prochain. Contactez l'association Dolina. Tél : 67 63 52 17

CHOISIR  
UN VÉRITABLE PARTENAIRE

**CABINET  
SWINIARSKI**

Résidence le Caroubier  
192, av. de Lodève  
34000 Montpellier  
Tél. 67.40.54.39  
Télécopie 67.75.13.75



L'engagement  
d'être différent

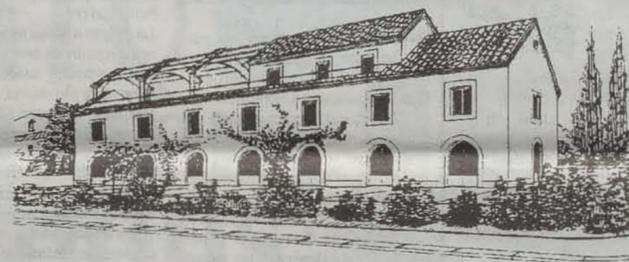
Votre sécurité c'est notre métier



## L'HÔTEL ULYSSE : un nouveau concept d'accueil

La récente ouverture de l'**Hôtel ULYSSE** a sonné l'avènement d'une nouvelle conception de l'hôtellerie. Situé à cinq minutes du Corum et de l'Esplanade, à proximité immédiate des zones d'affaires, de commerce et de restauration, cet hôtel deux étoiles dégage un charme discret et subtil qui lui confère un confort digne des trois étoiles. L'organisation intérieure de l'**Hôtel ULYSSE** montre à quel point B. Leuenberger, son fondateur et directeur, est doté d'une solide expérience dans ce domaine, acquise en Suisse.

Chacune des trente chambres est unique dans la conception des couleurs, des rideaux, des tapis et de l'aménagement général. Mieux : l'ensemble des meubles a été réalisé en fer forgé, véritable création due aux soins d'un architecte d'intérieur, M. Curetti.



Les moindres détails ont été pensés afin d'optimiser le confort de la clientèle.

Non seulement l'**Hôtel ULYSSE** est facilement accessible, mais son emplacement procure en outre une atmosphère reposante de village, tant le calme y est présent.

Pour répondre avec une attention toute particulière à la sécurité de ses hôtes, l'**Hôtel ULYSSE** est doté d'un parking souterrain fermé. La direction se montre également chaleureuse et disposée à répondre aux attentes de la clientèle. Cette dernière se voit proposer, entre autres, des petits déjeuners sous forme de buffet (céréales...) ou à la française.

L'**Hôtel ULYSSE** allie charme et qualité de prestations, originalité d'aménagement et environnement préservé. C'est maintenant à tous ses futurs hôtes de venir le constater...

**Hôtel ULYSSE - \*\* NN - 338, Av. de St-Maur - 34000 Montpellier - Tél. 67 02 02 30**

Chaque mois,  
un vaste tour d'horizon de l'actualité immobilière  
de Montpellier, Nîmes et la région

- Le Dossier.
- Les Echos.
- Les Programmes neufs.
- Les Transactions

c'est dans

**L'IMMOBILIER**

Pour recevoir **L'IMMOBILIER** chez vous

Remplissez ce bulletin d'abonnement et adressez-le à  
"L'Immobilier" - SEDIP L.R. - Parc Club du Millénaire - Bât. 17  
1025, rue Henri-Becquerel - 34036 MONTPELLIER Cedex 01  
N'oubliez pas d'y joindre votre règlement libellé au nom de SEDIP

Je souhaite recevoir "L'Immobilier"  
pendant 1 an,  
soit 11 numéros \_\_\_\_\_ 162 F

Je règle par :

Chèque bancaire  Chèque postal  
 \_\_\_\_\_ (autre règlement)

Signature :

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

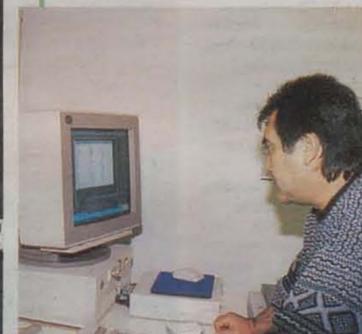
Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

D O S S I E R

# MONTPELLIER PRIVILEGIE PLUS QUE JAMAIS UNE BONNE GESTION FINANCIERE DANS L'INTERET DES CONTRIBUABLES "UN SOU EST UN SOU"



**DES  
FINANCES  
SAINES**

**DES SERVICES  
BIEN  
GÉRÉS**

**BUDGET 92  
SAGESSE ET  
DYNAMISME**

Pendant un an, la Chambre Régionale des Comptes a analysé la gestion de la Ville de Montpellier au cours des cinq dernières années. Tous les dossiers, comptes, factures, marchés, contrats..., relatifs aux finances et à la gestion des services et du personnel ont été passés au crible. En décembre, après délibération de la Chambre Régionale des Comptes, le Président Pierre Paleau rendait son rapport. Ce document qui témoigne de la bonne santé et de la clarté des finances montpelliéraines a été remis à l'ensemble des membres du Conseil Municipal le 29 décembre 1991. En résumé, les conclusions sont très positives : Montpellier dispose de finances saines et pratique une gestion claire, de "bon père de famille" dynamique mais sachant préserver l'avenir. Nous publions quelques extraits de ce rapport. Le budget 1992 que nous présentons également dans ce dossier est dans la droite ligne de la gestion des années précédentes. Alliant rigueur, sagesse et dynamisme, il permettra de poursuivre l'équipement des quartiers et de continuer une politique de solidarité pour tous les montpelliérains.

Georges Frèche  
Député-Maire

# GESTION FINANCIERE: LE COMPTE EST BON!

Avec une progression faible des impôts locaux, un taux d'endettement excellent et une progression de la richesse fiscale, Montpellier se place parmi les villes les mieux gérées de France.

## EVOLUTION DES TAUX LIMITEE

• Pour les taux de fiscalité, la ville s'est limitée entre 1982 et 1990 à des seuils de l'ordre de 4 % ce qui reste relativement modeste compte-tenu des gros investissements réalisés pendant cette période.

## FAIBLE AUGMENTATION DES BASES DE LA TAXE D'HABITATION

• Les bases physiques de la taxe d'habitation ont peu augmenté de 1982 à 1990. C'est le résultat de la volonté de maîtrise de l'urbanisme de la ville : les retombées fiscales du développement urbain profitent plus à l'ensemble de l'agglomération qu'à la ville elle-même.

## FORTE CROISSANCE DES BASES DE LA TAXE PROFESSIONNELLE

• Les bases de la taxe professionnelle ont fortement progressé. C'est le résultat des efforts faits pour le développement économique et urbain de Montpellier L.R. Technopole avec son dynamisme et sa qualité de vie attire les entreprises et les retombées directes de cette politique commencent à se faire sentir. Plus la richesse de la ville s'accroît, plus la fiscalité se répartit sur un grand nombre de gens. L'effet sur le contribuable est donc moindre.

## FAIBLESSE MAIS CROISSANCE RAPIDE DU POTENTIEL FISCAL

• Le potentiel fiscal par habitant est l'indicateur de la richesse fiscale de la ville. En gros, c'est le produit de l'assiette des impôts rapporté aux taux moyens de fiscalité nationaux. C'est un indicateur important car il élimine l'effet d'augmentation de la richesse liée au vote de ses propres taux par la commune. La Ville de Montpellier a un faible potentiel fiscal. Elle n'est pas riche ce qui lui permet de bénéficier de la dotation de solidarité urbaine votée par le Gouvernement. Mais par contre, sa richesse fiscale est très dynamique. En terme d'évolution, Montpellier se place toujours en tête des 44 villes de France de sa catégorie. L'évolution du revenu imposable par foyer fiscal, autre critère de richesse, confirme ce mouvement très dynamique. C'est le "cercle vertueux de la croissance" !

(...) En considérant le seul budget de la ville, l'évolution des taux votés, pour la période allant de 1982 à 1990, permet de constater que ceux-ci n'ont connu qu'une augmentation assez limitée puisque, en moyenne annuelle, la progression du taux de la taxe professionnelle ne s'élève qu'à 4,08 % et celui de la taxe d'habitation à 4,11 % (...)

(...) En ce qui concerne la taxe d'habitation, les bases physiques de cette taxe n'augmentent que de manière très modérée entre 1984 et 1990 (...)

(...) Quant aux bases de la taxe professionnelle elles sont celles qui connaissent la progression la plus importante au cours de la période examinée. Ainsi, pour une valeur de 100 en 1985, l'indice de croissance des bases brutes atteint en 1990 :

- 161,63 pour la taxe professionnelle
  - 149,73 pour le foncier bâti
  - 132,41 pour la taxe d'habitation
- De manière globale, le produit de la taxe professionnelle connaît une évolution dynamique, principalement provoquée par la croissance de ses bases : en effet, le produit de la taxe professionnelle y compris les compensations, s'élevait à 98,2MF en 1984 et atteignait 241,3 MF en 1990 (...)

(...) Tout d'abord, le potentiel fiscal par habitant de la ville de Montpellier se caractérise à la fois par sa faiblesse relative et par sa croissance rapide. En effet, alors que sur la base d'un échantillon de 44 grandes villes, ce potentiel est toujours très inférieur à la moyenne (avec 2.102,90F par habitant de Montpellier pour des valeurs extrêmes de l'échantillon allant de 1.638,71F à 5.523,92 F), la différence tend progressivement à se réduire.

L'évolution du revenu imposable des foyers fiscaux montpelliérains permet d'observer une situation très comparable. En effet, le revenu imposable moyen y demeure en retrait par rapport à la moyenne des grandes villes - et notamment par rapport à celles de plus de 200.000 habitants - avec lesquelles l'écart est légèrement supérieur à 25 %. En revanche, la tendance qui conduit à dégrader un taux de croissance annuel légèrement supérieur à la moyenne nationale devrait, si elle se poursuivait, permettre une amélioration progressive de cette situation. En ce sens, le mouvement économique de la ville et les actions entreprises pour développer un secteur tertiaire de haut niveau sont probablement de nature à permettre, à terme, la consolidation de ces acquis (...)

## EVOLUTION POSITIVE DU RETOUR FISCAL D'INVESTISSEMENT

• L'évolution du retour fiscal d'investissement est positive. Cela signifie que l'investissement réalisé par la ville pour créer des emplois et dynamiser l'économie (zones d'activités, Le Corum-Palais des Congrès) commence à se rentabiliser. L'arrivée de nouvelles entreprises et de nouveaux contribuables permet d'accroître l'assiette et d'augmenter la richesse fiscale de la ville.

## 18 % : UN TAUX D'ENDETTEMENT TRES FAIBLE

• Le taux d'endettement de la ville c'est la part consacrée au remboursement de la dette par rapport à l'ensemble de son budget de fonctionnement. On considère qu'un taux de 18 % ou moins est excellent. Entre 18 et 22 % la situation est encore bonne. Au-delà de 25 % la situation est très critique et la ville ne peut plus investir : sa signature sur les marchés nationaux et internationaux n'est plus reconnue. La Ville de Montpellier avec un taux d'endettement de 18 % a su maîtriser son investissement et limiter le poids de la dette.

## UNE BONNE GESTION DE LA DETTE

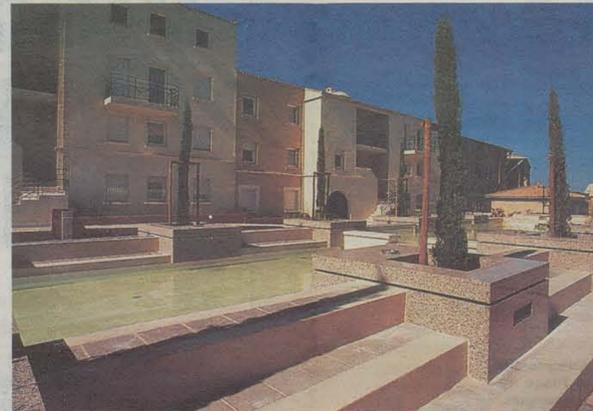
• A une époque où il existe une complexité croissante des outils financiers, et des propositions multiples de la part des prêteurs, la ville a su choisir les bons produits, au bon moment et a bien maîtrisé la gestion de l'endettement. Le rapport de la Cour des Comptes au Président de la République en décembre 1991 cite Montpellier en exemple : "face à la complexité et aux risques des nouvelles formules d'emprunts en devise, les résultats obtenus par les collectivités n'ont pas toujours été bons. Si la Ville de Montpellier a réalisé un gain sur emprunts en écu en se dégageant rapidement et à un moment opportun, dans de nombreux cas le dégageant est tardif et la perte certaine".

(...) L'évolution du "retour fiscal d'investissement" peut actuellement être appréciée positivement, certaines réalisations importantes telles que le Palais des Congrès entraînant nécessairement des répercussions économiques notables et donc un produit fiscal supplémentaire. En outre, du fait des exonérations qui leur ont été accordées, la ville ne bénéficie pas encore de la totalité des recettes fiscales attendues des entreprises récemment installées dans les zones d'activités. (...)

(...) L'évolution actuellement favorable des charges inhérentes aux nouveaux emprunts démontre que les risques encourus en l'espèce ont été dans l'ensemble limités et en tout cas correctement maîtrisés (...)

(...) La ville s'est essentiellement attachée à rechercher, en fonction des objectifs qu'elle s'était fixés en matière d'investissement et des limites d'endettement considérées comme raisonnables, les produits qui lui paraissaient, à un temps donné, offrir le meilleur avantage (...)

# LES TEXTES EN ITALIQUES SONT EXTRAITS DU RAPPORT DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES



Urbanisation maîtrisée et faible évolution des bases de la taxe d'habitation.

## "M" le centre ville



30 rues piétonnières, c'est bon pour le commerce.

Montpellier, c'est pour la vie. M

Coût de la communication : 28 F seulement par an et par habitant.



Gestion au personnel : les cadres de la mairie en séminaire à Grammont.



Le Corum est aujourd'hui entièrement payé.

Fortes progrès de la richesse de la ville, résultat de la politique économique.



# GESTION DES SERVICES ET DU PERSONNEL

Un triple souci caractérise la gestion des services et du personnel : économie, progrès social et qualité du service public.

## BONNE MAITRISE DES DEPENSES DE PERSONNEL : +6 % EN 5 ANS

• On note une croissance importante des crédits de gestion de la ville mais parallèlement une croissance modérée des personnes qui gèrent le budget.

(...) Dans un contexte de fort accroissement de l'ensemble des dépenses de fonctionnement, qui passent de 732MF en 1985 à plus de 1 milliard de francs en 1989, la politique adoptée par la ville a conduit à une évolution plus modérée des dépenses de personnel. Celles-ci se sont en effet accrues de 6 % en moyenne entre 1985 et 1990 soit un taux très sensiblement inférieur à celui observé pour l'ensemble des dépenses de fonctionnement.

## MOINS DE 35 % DES CHARGES D'EXPLOITATION

• Les dépenses de personnel ne représentent que 34,9 % des charges d'exploitation. La moyenne nationale se situe au-dessus de 47 %. Cela indique un accroissement de la productivité des services par rapport à la situation antérieure et aux autres villes.

Cela s'est traduit par une diminution de la part des frais de personnel dans les charges d'exploitation. Ce rapport qui excédait 40 % jusqu'en 1988 ne s'élève plus qu'à 39,7 % en 1989 et 34,9 % en 1990, se situant ainsi assez nettement au-dessous de la moyenne nationale qui excédait 47 % en 1988.

## UNE POLITIQUE SOCIALE

• Cette gestion rigoureuse n'empêche pas une politique sociale en faveur du personnel et des montpelliérains. Par ailleurs, la formation du personnel se développe et se diversifie permettant aux agents, à tous les niveaux d'être plus performant et de mieux répondre aux exigences du service public.

La chambre a pris acte du point de vue de la ville, selon lequel la rigueur apportée dans la gestion des dépenses de personnel n'a pas fait obstacle aux mesures visant à améliorer, chaque fois que nécessaire, la situation statutaire des agents : titularisations, promotions, révisions des grilles indiciaires, compléments familiaux de traitement (...)

## LES MESURES EN FAVEUR DE L'EMPLOI

• Montpellier est une des rares villes en France à avoir intégré, à l'issue de leur stage les PLIF, TUC et CES qui le désiraient.

(...) S'agissant des actions menées par la collectivité en faveur de l'insertion professionnelle, la chambre a relevé avec satisfaction que les stages organisés dans le cadre du plan local d'insertion collective (TUC) et, plus récemment, des contrats emploi-solidarité (CES) avaient pour finalité, contrairement à ce qui est souvent observé, l'embauche effective de personnel, dans des emplois parfois modestes, mais répondant à un besoin correctement évalué.

## LE COUT DE LA COMMUNICATION

Il est seulement de 28 F par habitant, ce qui est faible par rapport à d'autres villes équivalentes ou d'autres collectivités territoriales. La politique de la communication de la Ville souvent prise pour modèle, n'en est pas moins très dynamique et positive. Le "Faire" restant pour l'équipe municipale aussi important que "le faire connaître".

(...) La dépense globale de la communication (...) représente une dépense par habitant de 28,57 F pour le seul budget de la commune (...)

## LES MARCHES DE TRAVAUX

La Cour Régionale des Comptes n'a relevé aucune irrégularité dans ce domaine ce qui compte tenu du montant global d'investissement est remarquable. C'est le chapitre qui suscite généralement le plus grand nombre de remarques de la part des Chambres Régionales des Comptes.

(...) d'une manière générale, par rapport à la période précédente, on constate que de notables efforts ont été accomplis en vue d'améliorer les conditions de dévolutions et d'exécution des marchés. S'agissant plus particulièrement des marchés à commandes, la juridiction estime que la répartition des lots en fonction de la nature et de l'ampleur des travaux (maintenance, rénovation, enrobés spéciaux), les critères retenus pour le choix des entreprises (importance des rabais consentis, disponibilités et valeur technique des intervenants) de même enfin que la rigueur accrue apportée au respect des fourchettes contractuelles de prix, doivent contribuer à une meilleure maîtrise des prestations tant au niveau de leur qualité que de leur coût (...)

## PARKING

Entre 1985 et 1990, la Ville a réussi à régler tous les litiges qui s'étaient développés dans le cadre de contrats et conventions passés avant 1977. Par ailleurs, le nombre de places de stationnement public payants a été multiplié par deux depuis cinq ans, l'offre totale passant de 4.516 places en 1985 à 9.077 en 1990, ce qui constitue un résultat très appréciable par rapport aux objectifs fixés et aux options de gestion retenues.

(...) Parallèlement, afin de donner une plus grande cohérence à ces choix, plusieurs décisions ont eu pour effet de confier à la Société Montpelliéraine de Transport Urbain (S.M.T.U.), société d'économie mixte, une place privilégiée dans l'exploitation des nouveaux parcs de stationnement et dans la gestion de l'ensemble des emplacements payants de voirie (...)

(...) La plus grande souplesse de gestion ainsi recherchée par la ville traduisait également sa volonté d'éviter les problèmes rencontrés jusqu'alors dans ses relations avec les sociétés antérieurement chargées de l'exploitation du stationnement (...)

## LE CORUM

Le rapport de la Cour Régionale des Comptes constate que certaines réalisations telles que le Palais des Congrès entraînent nécessairement des répercussions économiques notables et donc un produit fiscal supplémentaire

(...) Certaines réalisations importantes telles que le palais des congrès entraînent nécessairement des répercussions économiques notables et donc un produit fiscal supplémentaire (...)

## MAITRISE DE L'ENERGIE UN BILAN TRES POSITIF

• La facture d'énergie de la ville est restée constante depuis 5 ans malgré l'augmentation considérable des services et équipements nouveaux. (cf notre article p.5.)

Le service Energie a comme directive de réduire les coûts énergétiques de la collectivité et de veiller à la rénovation du patrimoine et notamment des chaufferies (...). Les dépenses totales d'énergie payées par la ville en 1989 (hors les dépenses d'éclairage public) correspondent, en francs constants, au montant payé en 1978 alors qu'en 12 ans, le nombre de mètres carrés chauffés et éclairés a crû considérablement. Ce bilan positif qui résulte en grande partie de la compétence et de la méthodologie de l'encadrement doit être considéré comme un exemple de bon fonctionnement. Voir notre article page 5 et 6.

# BUDGET 1992 RIGUEUR ET SOLIDARITE

Avec une croissance de la fiscalité ne dépassant pas l'inflation, des investissements raisonnables et la continuité de la rigueur dans la gestion du fonctionnement, le budget 1992 de la Ville de Montpellier est un budget de sagesse.



Aménagement de la Place de la Canourgue en jardin "à la française" avec des parterres de roses.

Le grand mouvement créé il y a une quinzaine d'années pour que Montpellier la Surdouée, l'Entrepreneante, prenne tout son essor au sein des Eurocités, porte aujourd'hui ses fruits. Le budget 1992 révèle une fois de plus l'équilibre au moment où les grands travaux d'investissement se terminent, tel le Corum, entièrement payé à ce jour.

## CROISSANCE MODEREE DE LA FISCALITE ET ENDETTEMENT TRES LIMITE

Pour assurer l'équilibre du budget, le Conseil Municipal a voté une augmentation des taux de l'ordre de 3,78%. Par ailleurs, le montant des emprunts en 1992 s'élève à 135 MF. C'est un emprunt limité, plus faible que l'année dernière grâce à l'autofinancement de 36 MF. Ce montant est calculé pour ne pas alourdir les annuités des années suivantes. Malgré cela, le budget d'investissement se monte à 349 MF soit 1 650 F par habitant. Pour mémoire en 1990 la moyenne des grandes villes françaises était de 1 480 F par habitant.

## DES INVESTISSEMENTS RAISONNABLES : 376 MF

L'essentiel des investissements nouveaux retenus en 1992 se fera dans quatre domaines prioritaires : l'environnement, l'équipement des quartiers, la sécurité et la solidarité. Equipements sportifs, culturels, scolaires, aménagement de pistes cyclables compléteront la palette de services et équipements mis en place dans les quartiers.

D'autre part, la Ville poursuit les grandes actions engagées : contribution aux grandes voiries nationales (Echangeur de Rondelet, déviation de Juvignac, aménagement de l'Avenue Pierre-Mendes-France...); aménagement du centre chorégraphique



Poursuite des grands travaux : la déviation de Juvignac.



Aménagement du centre chorégraphique au couvent des Ursulines.



Poursuite de l'équipement des quartiers : le groupe scolaire du Val de Croze.



Sur ce site : le futur échangeur de Rondelet.

que au Couvent des Ursulines ;  
- piétonnisation de Sainte-Anne ;  
- continuation du plan Pétrarque pour améliorer la circulation ;  
- mise en place du 2<sup>e</sup> axe prioritaire ;  
- coulée verte du Lez.

## UN BUDGET DE FONCTIONNEMENT RIGOREUX : 1 432 MF

On note dans le budget 1992 une continuité de la rigueur de gestion du fonctionnement malgré l'augmentation des services publics gérés et des nouveaux équipements. Les crédits de fonctionnement des services sont maintenus à un niveau équivalent. Pourtant l'extension

des services rendus est importante, mais elle est en partie absorbée grâce aux économies de gestion. Il s'agit, par exemple, de nouveaux équipements ouverts en 1991 ou à ouvrir en 1992 :  
- maternelle Petit Bard ;  
- restaurants scolaires Vert Bois, Troubadours, Anatole France ;  
- crèche Française Dolto ;  
- extension de l'Oustal dou Caganis ;  
- halte garderie du Mas Drevo ;  
- pavillon populaire ;  
- vestiaires du stade de la Croix d'Argent ;  
- tennis Montpellier-Village ;  
- extension dojo à R. Bougnol ;  
- carré Sainte-Anne ;  
- maison pour tous André Chamson ;  
- piscine et gymnase Pitot.



Démarrage de Port Marianne.

# SERVICE PUBLIC

## 2 JANVIER: LE PLAN NEIGE A BIEN FONCTIONNE

Après la violente tempête de neige qui avait paralysé Montpellier en 1987, les services de la Ville ont mis en place un plan d'urgence. Les chutes de neige du 22 janvier dernier ont été l'occasion de tester et de confirmer l'efficacité du dispositif. Dès 4 heures du matin, moins d'une heure après que l'alerte ait été donnée, les équipes de déblaiement se mettaient à l'ouvrage. Première phase des opérations, le dégagement des grands axes permettant l'accès à des lieux stratégiques : les pompiers, la mairie, la S.M.T.U., les hôpitaux, etc. A 7 heures du matin une centaine de kilomètres de route étaient dégagés : la route de Toulouse, l'avenue de Lodève, la route de Nîmes, l'avenue de Palavas, l'avenue de l'Europe.

La deuxième phase, concernant une centaine de kilomètres supplémentaires, était alors engagée. Avant 10 heures du matin, environ 50% du réseau voirie de la ville était circulaire. En 24 heures, ce sont 2 tonnes de sel qui auront été déversées sur la chaussée. Par ailleurs, de 4 heures à 8 heures du matin, les agents des équipes de collecte des ordures ménagères, armés de pelles déblaient les zones piétonnes de l'Escusson et de la Comédie. Après cette opération de déneigement, ils reprenaient leur tournée habituelle et 75% de la collecte des ordures ménagères a pu être effectuée ce jour malgré les conditions difficiles.

En ce qui concerne les bus, 15 véhicules équipés de pneus neige ont été mis en service dès 7 heures sur les itinéraires définis en première urgence (lignes 1-2-4-5-6). Au cours de la journée, la capacité du service sur ces lignes a été doublée.

Un P.C. installé à la Mairie a suivi le bon déroulement de la mise en oeuvre du plan neige. Trois lignes téléphoniques spécialement mises en place pour l'occasion, deux à la Mairie, une à la S.M.T.U. ont permis de renseigner la population toute la journée.

Le bilan de l'opération est donc globalement positif et les montpellierains peuvent attendre de pied ferme et avec sérénité la prochaine tempête de neige.



200 personnes mobilisées pour le déneigement.



Poésie de la neige et joie des enfants.



- Décisions prises depuis la dernière séance publique du Conseil Municipal.
- Information de M. le Député-Maire.
- Question d'actualité municipale : question de M. Jamet à M. Fleurence.
- Budget primitif de la ville de Montpellier pour 1992. Budget général et budgets annexes de l'eau et de l'assainissement. (cf. notre dossier).
- Consolidation des Comptes-Information
- Office du Tourisme de la région de Montpellier. Désignation d'un dixième représentant de la ville conformément aux statuts de cet organisme.
- Renouvellement du conseil d'Administration du Service commun interuniversitaire dit "Université du Tiers-temps" Désignation d'un représentant de la ville.
- Réalisation d'un parc d'activités technologique destiné à recevoir l'extension du pôle Agropolis. Objectifs et modalités de concertation de la Z.A.C Agropolis.
- Convention de mandat pour la réalisation d'un lotissement communal "Les Berges de la Lironde" à Port Marianne.
- Zone d'aménagement concerté Garosud. Approbation du Plan d'Aménagement de Zone (P.A.Z) et du Règlement d'Aménagement de Zone (R.A.Z).
- Création de la Z.A.C Hermès en vue de créer un passage piéton public permanent au travers du Centre Commercial du Polygone et de renforcer le centre ville par la restructuration de ce Centre Commercial.
- Subvention aux associations sportives scolaires U.S.E.P. de 14 F par enfant pour les activités sportives effectuées dans 40 établissements scolaires de la ville (soit 26 000F).
- Augmentation de la rémunération du personnel vacataire employé à l'accueil et au service des restaurants scolaires.
- 14.15.16. Appel d'offres restreint pour l'entretien de la voirie, l'étude et le contrôle des travaux de voirie, la fourniture et la pose de glissières de sécurité.
- Z.A.C d'Antigone. Centre International d'Affaires. Parking public Europa. (1190 places). Convention de concession ville/société ParcFrance.
- Port Marianne. Protocole d'accord ville de Montpellier/E.D.F - G.D.F pour la desserte en gaz naturel des Z.A.C Richter, Consuls de Mer, Jardins de la Lironde.
- Halles et marchés. Adoption du projet de nouvelle réglementation générale.
- Personnel municipal. Transformation d'un poste de Directeur adjoint des Relations publiques en poste de Directeur des Relations internationales.
- Programme expérimental pour l'accompagnement des personnes handicapées dépendantes vivant à domicile. Mise à disposition d'appelés du contingent. Convention Ville/Etat.

CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 30 JANVIER

VIENT DE PARAITRE

Cette année encore,  
le plus grand des administrateurs  
s'est fait tout petit  
pour mieux vous servir.



**le Colbert**  
REPERTOIRE DES ADMINISTRATIONS  
DE L'HERAULT

Jean-Baptiste COLBERT (1619 - 1683), homme d'état français, né à Reims, fut recommandé à Louis XIV par Mazarin. Surintendant des bâtiments, contrôleur des finances, secrétaire d'état à la maison du roi, il exerça son activité dans tous les domaines de l'administration publique. COLBERT favorisa le commerce, multiplia les manufactures d'Etat et réorganisa les finances, la justice et la marine.

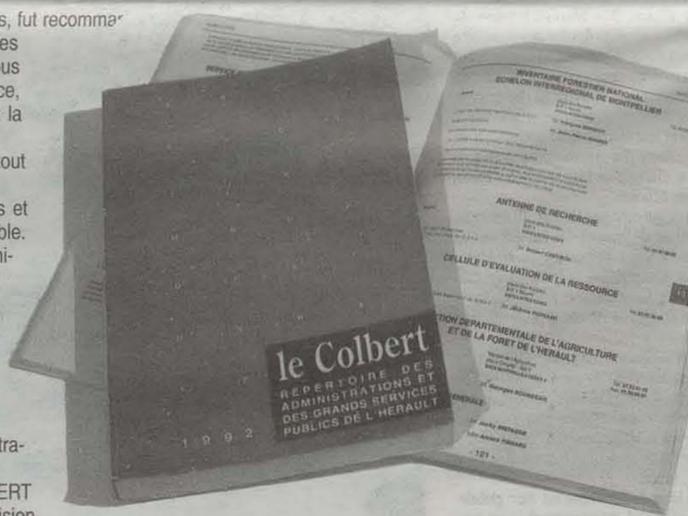
Aujourd'hui, ce grand homme, père de l'administration moderne, se fait tout petit pour mieux vous servir...

Publié pour la seconde fois, le COLBERT, répertoire des administrations et des grands services publics de l'Hérault, est un outil de travail indispensable. Sous une forme claire, sobre et fonctionnelle, il vous permet de communiquer efficacement avec toutes les administrations du département de l'Hérault.

Par la somme d'informations classées judicieusement, Le COLBERT vous évite des recherches et démarches fastidieuses. Il vous indique:

- les lignes téléphoniques directes du Secrétariat
- le nom des décideurs
- les statuts de l'ensemble de la fonction publique
- et de nombreux renseignements utiles pour vos affaires et votre travail.

Sur votre bureau, chez vous, à la place de choix qui lui revient, le COLBERT vous servira, comme le grand ministre servit son Roi, avec sérieux, précision et efficacité.



Commandez-le dès aujourd'hui, pour en profiter toute l'année.

Nom : ..... Société : ..... Adresse : .....  
Code Postal : ..... Ville : .....

Je désire passer commande dès aujourd'hui de ..... exemplaire(s) du COLBERT 1992.

Je vous envoie maintenant la somme de 370 F par exemplaire + 20 F de port.  CCP  MANDAT LETTRE  CHEQUE BANCAIRE à l'ordre de :

SEDIP COMMUNICATION LANGUEDOC-ROUSSILLON - Parc-Club du Millénaire - 1025, rue Henri-Becquerel Bt 17.01

34036 MONTPELLIER Cedex 1 - Tél : 67 64 64 90 - Fax : 67 65 30 97 Contacter Patricia Bergeire

Brèves

LE MUC NATATION

Apprentissage, perfectionnement, entraînement: le MUC Natation accompagne les nageurs au niveau où ils le souhaitent grâce à un enseignement de qualité, une excellente organisation et le dévouement inlassable de ses bénévoles.



Tania Dangalakova : une championne olympique au MUC.

- le groupe rouge (17 à 30 ans). Pancho Gurkov, entraîneur de l'équipe nationale bulgare pendant 5 olympiades a pris en charge l'entraînement des nageurs de haut niveau du MUC, aux côtés de Thierry Jamet. "Des le groupe Bleu, qui est un groupe charnière" explique Mme Jarrousse "les enfants entament véritablement la natation sportive basée sur la performance et le travail au chronomètre". Ce groupe représente aussi un terrain de stage pour les candidats au BEESAN (Brevet d'Etat d'Education Sportif des Activités de la Natation).

L'équipe d'élite, le groupe Rouge, est constituée d'une trentaine de nageurs qui s'entraînent de 10 à 16 heures par semaine. Au travail en piscine s'ajoute un travail à sec d'entretien, ainsi qu'un programme de renforcement musculaire que devrait faciliter la construction d'une salle de gym à la Motte-Rouge. Le rayonnement international d'un entraîneur comme Pancho Gurkov, auprès duquel le meilleur "coachs" de France n'hésite pas à prendre conseil, assure au MUC un encadrement hors pair qui lui permet de générer ses propres champions.

Parmi les meilleurs nageurs du MUC, retenons Frédéric Delcourt, vice-champion olympique à Los Angeles, 35 fois Champion de France, Yann Defrin, jeune espoir de la natation française et Sandrine Hervaud, qualifiée pour les championnats de France Nationale 1 en 1991.

MUC NATATION  
tél : 67 63 54 77

L'adventurisme du MUC Natation démarrée en 1953 autour d'un petit groupe de nageurs a pris son véritable essor en 1980, lorsque la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports lui a confié la gestion de l'Ecole de Natation de la Motte Rouge. Grâce à ces nouvelles structures, le Club a pu ainsi continuer à assurer la formation à la base tout en évoluant dans la mesure de ses moyens vers le Club de haut niveau.

Aujourd'hui, le Muc Natation accueille 240 licenciés (dont 30 licenciés du Water Polo) et 1 400 adhérents. Il est classé 25<sup>e</sup> club français sur ses résultats d'ensemble et dispose de créneaux horaires dans deux autres piscines de la ville : à la Rauze et à la Pompignane.

Cet apprentissage de base est également dispensé à de nombreux adultes puisqu'il n'y a pas d'âge pour apprendre à nager. Selon Mme Jarrousse, "il n'y a jamais d'échec au niveau de cet apprentissage, étonnamment rapide, puisqu'au bout d'un trimestre, le débutant accomplit aisément un



Comme le rappelle la Trésorière du Club Mme Françoise Jarrousse, l'élément pédagogique est primordial. Priorité à été donnée à la qualité de l'enseignement. "14 maîtres nageurs, tous diplômés, assurent l'encadrement des différentes sections du club, alliant ainsi les garanties de sécurité et de compétences, indispensables au bon déroulement des entraînements". Roland Pfister, responsable de l'Ecole de Natation, en collaboration avec Carole Grimal, "manage" l'ensemble des maîtres-nageurs chargés de l'apprentissage et du perfectionnement.

NATATION POUR TOUS

L'apprentissage des plus jeunes (à partir de quatre ou cinq ans) consiste essentiel-

lement à vaincre chez l'enfant la crainte naturelle de l'eau. Un matériel pédagogique attrayant permet aux tout petits d'apprendre à situer leur corps dans l'eau et de révéler leurs aptitudes.

Les niveaux suivants permettent d'acquiescer successivement les techniques de respiration - essentielles - d'aborder les nages alternées (crawl et dos) et enfin le papillon et la brasse considérée, contrairement aux idées reçues, comme la plus difficile techniquement.

Cet apprentissage de base est également dispensé à de nombreux adultes puisqu'il n'y a pas d'âge pour apprendre à nager. Selon Mme Jarrousse, "il n'y a jamais d'échec au niveau de cet apprentissage, étonnamment rapide, puisqu'au bout d'un trimestre, le débutant accomplit aisément un

Un enseignement pour tous : de l'apprentissage à l'entraînement.

mètres brasse à Séoul et licenciée au MUC depuis 1989, cette pratique sportive de masse est une des clés de la réussite. "La Bulgarie a toujours pratiqué une politique élitiste et en fait aujourd'hui les frais". Le principe d'un entraînement bien dosé et sans "forcing" à outrance est l'une des garanties de longévité des sportifs. Le MUC l'a bien compris qui a organisé ses entraînements sur cinq niveaux évolutifs :

- le groupe Arc-en-ciel pour les 8-10 ans,

- le groupe bleu et le groupe blanc (pour les 12-15 ans),

VOLLEY



• MUC-Fréjus Palais des Sports René Bougnol 4 février  
• MUC-Cannes René Bougnol 21 février  
• MUC-Mulhouse René Bougnol 7 mars

TENNIS DE TABLE

• Montpellier Le Crès T.T./Cestas Bordeaux Messieurs) Gymnase rue Jean Moulin (Le Crès) 1<sup>er</sup> février à 17 h  
• 1/4 de finale de la Coupe d'Europe Dülmen (Allemagne) / Montpellier Le Crès T.T. (Dames) Match joué à Dülmen  
• Montpellier-Le Crès T.T./Chevilly-Larve (Messieurs) Gymnase rue Jean Moulin (Le Crès) 29 février à 17 h.

FOOT

• Montpellier-Toulouse Stade de la Mosson 8 février  
• Montpellier-Lens Stade de la Mosson 29 février



LE SIEGE DE MONTPELLIER

HAND BALL INAUGURE

En 90-91, Le Montpellier Hand Ball a terminé le championnat national 1B parmi les meilleurs. Son ambition est d'accéder à la nationale 1A la saison prochaine. Les nouveaux locaux, inaugurés le 14 janvier 92 au complexe sportif de La Rauze et financés par la Ville (200 000 F) viennent renforcer un secteur déjà très riche en équipements, et honore un des clubs phares de la ville. Parallèlement à son activité de haut niveau, le Montpellier Hand Ball poursuit une action importante auprès des jeunes.

RUGBY

Montpellier-Racing CF Stade Sabathé 9 février



BASKET

• Montpellier-Dijon Palais des Sports Pierre de Coubertin 22 février



• Montpellier-Pau Orthez Pierre de Coubertin 3 mars

HAND

• Montpellier-ASL Robertsau Palais des Sports René Bougnol 23 février  
• Montpellier-Istres Sports HB Palais des Sports René Bougnol 4 mars

Renseignements : Montpellier Hand Ball Avenue du Docteur Fourcade (complexe Claude Béal) Tél : 67 22 51 77

**MONTPELLIER CENTRE VILLE  
UNE RESIDENCE D'EXCEPTION**



Résidence **Jean Monnet**  
Du studio au 5 pièces  
Grandes Terrasses - Le confort de la domotique  
Livraison 92 - Avantages fiscaux - Loi Méhaignerie

Renseignements sur place  
45, bld de Strasbourg  
34000 Montpellier  
Tél. 67.22.24.17

**BOUYGUES IMMOBILIER**  
Pour une documentation gratuite, retournez cette annonce avec votre carte de visite  
Le Nobel - 770, rue A. Nobel  
34000 Montpellier

**CONSTRUIRE PARTOUT  
OÙ BAT LE CŒUR DE LA VILLE**

**LE PARNASSE**

LE THELEME  
ARPEGES  
LE BLASON  
LE CARIGNAN

67.64.68.64 **copra**  
L'ART DE CONSTRUIRE SA REGION

**SOFAP**  
Promoteur - Constructeur  
vous propose à Montpellier :

1 **Le Mail Jacques Cartier à Antigone Sud :**  
Bureaux et appartements de standing (T1 au T5) avec grandes terrasses  
67 22 47 37

2 **Le Clos de Belvezet à Ste-Odile :**  
Appartements de standing (T1 au T5)  
67 79 76 11

**SOFAP**  
L'INNOVATION IMMOBILIERE  
Direction Régionale : 91 56 80 21

A 10 MINUTES DE MONTPELLIER

**Paysage à habiter**

Situé au cœur d'une nature appréciée, ce n'est pas par hasard si les concepteurs du Domaine de Massane l'ont baptisé "Paysage à habiter". Sur 120 hectares en bordure de golf, vous profiterez de tous les avantages d'un site privilégié : la qualité de vie et l'intimité de chacun ; tennis, séparation de haies vives, trottoirs engazonnés, eau d'irrigation individuelle, télé-distribution, sécurité par gardiennage... Au Domaine de Massane, vous vivez en terre d'harmonie. Pour tout savoir sur les terrains et les maisons du Domaine de Massane, venez visiter les maisons modèles.

67.70.37.54  
BUREAU D'INFORMATION SUR PLACE  
OUVERT TOUS LES JOURS  
DE 10 H A 12 H 30 ET DE 14 H A 19 H

**DOMAINE DE MASSANE**  
L'ESPACE A VIVRE

I  
M  
M  
O  
B  
I  
L  
I  
E  
R



**BIEN VIVRE AU CŒUR DE MONTPELLIER**



Cour intérieure du "FOCH"

MM. Mares et Grosselin

**APPARTEMENTS**  
T4, T5 dans immeuble rénové, escalier en pierre de taille, ascenseur bulle de verre, très belle vue dégagée, position dominante

**LES ARCADES**  
Proximité des Arceaux, appartement T3 60 m<sup>2</sup> au concept original en "angle" Prêt conventionné

**L'ORCHIDÉE**  
Superbe duplex dans petite résidence T5 120 m<sup>2</sup> Vue dégagée Belle loggia Prêt conventionné

**DÉCOUVREZ VOTRE HABITATION**

\* Renseignez-vous sur notre "service total"  
**SOFICO Construction**  
22, rue Jacques-Cœur - 34000 Montpellier  
67 66 26 36 - 67 60 46 96



**OPAC de Montpellier** **Disponibilité immédiate**  
PLUS QUE QUELQUES LOGEMENTS

**ACCESSION**  
Investissez sans surprise



**Clos de la Fontaine**  
(Celleneuve)  
Montpellier - Tél. 67 20 81 57

**MUSEE FABRE**

Samedi 15 février à 17h  
Opéra Berlioz-Le Corum.

**CONFERENCE-DEBAT**

La cuisine amoureuse, courtoise, occitane, par Marie Rouanet, écrivain.  
Mercredi 5 février.

Le thème de la vanité dans la peinture occidentale par Laure Pellicier, Professeur à l'Université Paul Valéry.  
Mercredi 4 mars tél : 67 66 06 34

**AUDIOVISUEL**

"Fernand Leger" : Les contrastes des formes. Dans le cadre de la programmation de vidéos consacrées aux arts plastiques établies en collaboration avec la vidéothèque.  
Le mercredi et le jeudi à l'auditorium du Musée Fabre tél : 67 66 06 34

**MUSIQUE**

**ORCHESTRE PHILHARMONIQUE**  
Beethoven : Symphonie n° 1 en ut majeur opus 21  
Szymanowski : Concerto n° 1 pour violon et orchestre opus 35  
Liadov : Baba-Yaga opus 56  
Stravinsky : Symphonie en trois mouvements  
Direction : Sian Edwards



Un week-end avec Jordi Savall, "Le Gambiste du siècle"  
Un programme italien, français et espagnol composé par l'artiste catalan, en complément du grand thème qui regroupe "Atys et Alceste", la tragédie lyrique.  
Vendredi 7 février à 20h30  
Dimanche 9 février à 10h45  
Opéra Berlioz-Le Corum.  
Busoni : Berceuse élégiaque, opus 42  
Fantaisie indienne pour piano et orchestre opus 44.  
Brahms : Symphonie n° 3 en fa majeur, opus 90  
Direction : Gianfranco Masini

**CINEMA**



**LA NUIT DU CHASSEUR**

Le grand classique du cinéma américain, réalisé par un britannique : Charles Laughton : 6 février à 20h30  
Ciné-club Jean Vigo - Salle Rabelais

**LES ENSORCELES**

USA - 1952 - Réalisation Vincente Minelli. Un superbe film sur le cinéma hollywoodien.  
13 février à 20h30  
Ciné-Club Jean Vigo - Salle Rabelais.



**QUEEN KELLY**

USA - 1928 - Réalisation Erich Von Stroheim.  
20 février à 20h30

Ciné-Club Jean Vigo - Salle Rabelais.

**DANSE**



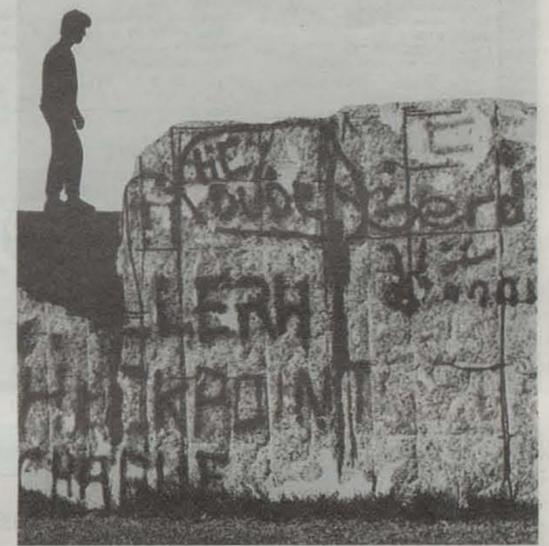
**RIS ET DANCERIES**

Troisième partition pour violon solo  
Musique : Jean Sebastian Bach  
Chorégraphie : Francine Lancelot

Water Music  
Musique : Haendel  
Chorégraphie : Béatrice Massin  
29 février à 20h30  
Opéra-Berlioz

**CINEMA ALLEMAND  
6-9 FEVRIER**

**L'ALLEMAGNE SANS MUR**



Dans le cadre des "Rencontres avec le Cinéma Allemand", la Maison de Heidelberg présente en coopération avec le Goethe-Institut, la Média-thèque Gutenberg et la Maison de l'Europe du 6 au 9 février au Centre Rabelais et à la Maison de l'Europe (Corum) une dizaine de films sur le thème : "L'Allemagne sans Mur" 1989-1990.

Oscillant entre le reportage ("La gare de Berlin Friedrichstrasse", "Dans l'éclat de ce bonheur"), le retour parfois bouleversant sur des expériences individuelles ("Temps verrouillé", "Un petit bout d'Allemagne") et la méditation filmée dénuée de tout commentaire ("Le Mur"), ces films sont aussi une bonne illustration des nouvelles tendances qui parcourent aujourd'hui le documentaire allemand, un documentaire qui n'a sans doute jamais encore manifesté une telle vitalité. Face à ces événements qui ont ébranlé et continuent d'ébranler l'Allemagne et l'Europe tout entière, il reste désormais à attendre la réaction du cinéma de fiction.

Ils ont bientôt été rejoints par les docu-

mentaristes de l'Ouest. Ainsi, nous pouvons aujourd'hui voir comment les points de vues se superposent, même si les approches conservent souvent une certaine spécificité. Plusieurs films résultent d'une collaboration entre des cinéastes de l'Allemagne de l'Est et de l'Ouest.

Du 6 au 9 février, Salle Rabelais  
Renseignements : 67 60 48 11

**LE PROGRAMME :**

- 6 février à 18 h 30 (Maison de l'Europe, Corum)  
"Jours de novembre" (November Days) de Marcel Ophüls, vidéo, 1990.
- Au Centre Rabelais :
- 7 février à 21 h  
"Le Mur" de Jürgen Böttcher, 1989
- 8 février :  
- à 14 h "Décharge d'objets encombrants" de Helke Misselwitz, 1990  
- à 16 h "Leipzig en automne" de Andreas Voigt, 1990 et "RDA - sans titre" de Harry Rag, 1990  
- à 18 h 30 "Dans l'éclat de ce bonheur" de Johann Feindt et Helga Reidemeister, 1990  
- à 21 h "Le temps verrouillé" de Sybille Schönemann, 1990
- 9 février :  
- à 14 h "La Gare de Berlin-Friedrichstrasse 1990" de Konstanze Binder, Lilly Grote, Ulrike Herdin, Julian Kunert  
- à 16 h "Un petit bout d'Allemagne" de Joachim Tschirner, Lew Hohmann, Klaus Salge, 1990  
- à 18 h 30 "Compte à rebours" (Count down) de Ulrike Ottinger, 1990.



## OCCITANE D'ENTREPRISES

Le PAVILLON POPULAIRE deviendra espace muséographique en mai 1992. Le respect du délai mais aussi un souci de qualité permanent sont les points majeurs auxquels s'attache l'équipe de l'OCCITANE D'ENTREPRISES sur ce chantier. Les travaux d'aménagement du PAVILLON POPULAIRE montrent ainsi notre savoir faire en matière de rénovation et conduite de travaux tous corps d'état après que notre capacité à réaliser les travaux neufs d'importance ait déjà été prouvée en 1990 et 1991. L'activité de l'OCCITANE D'ENTREPRISE, entreprise générale de bâtiment et génie civil, implan-

tée depuis 3 ans sur la zone du Millénaire, s'est déroulée en 1991 conformément aux prévisions de début d'année. L'OCCITANE est une filiale du Groupe NORD FRANCE qui a vu, à la fin de l'été 1991, Philipp HOLZMANN, premier groupe allemand du bâtiment, porter sa participation dans le capital de 41,34 % à 57,55 % au détriment du groupe PELEGE. Tout en laissant une large autonomie de gestion, Philipp HOLZMANN fait déjà bénéficier NORD FRANCE et ses filiales de ses différents supports financiers et technologiques.

OCCITANE D'ENTREPRISES - 21, Parc-Club du Millénaire 34036 MONTPELLIER - Tél. 67 64 27 70 - Fax 67 64 07 38

Débouchage  
Curage d'égouts  
Entretien et Maintenance  
de stations d'épuration

MONTPELLIER ASSAINISSEMENT



Vidange  
Pompage  
Traitement V.O.

67 92 92 36

BAURES

AU SERVICE DES PROFESSIONNELS

Produits métalliques,  
quincaillerie/outillage  
Fournitures industrielles,  
Chauffage/Sanitaire

mais aussi...

Cuisine RATIONAL  
Salle de bains  
IDEAL STANDARD  
BAURES

21, Av. de Nîmes - Montpellier - Tél. 67 72 45 23



LOT 131 - Z.A. MAURIN  
34978 LATTES CEDEX - Tél. 67 69 00 75



- Eaux potables
- Eau d'alimentation industrielle
- Eaux résiduaires urbaines et industrielles
- Traitement et valorisation des ordures ménagères et des boues
- Réhabilitation de l'existant

O.T.V. SUD-OUEST  
Z.A. La Violette - Rue Borde Basse  
31240 L'UNION - Tél. 61.09.03.00

# MAZZA

## TRAVAUX PUBLICS CARRIERES

CENTRES de TRAVAUX

St THIBERY 67.21.21.21

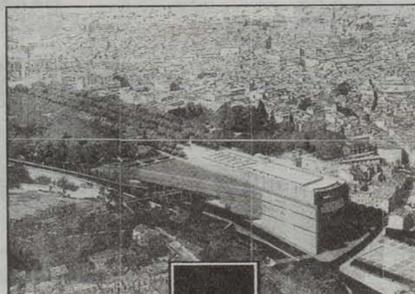
MONTPELLIER 67.27.67.99  
 SETE 67.48.79.00  
 NARBONNE 68.42.20.00  
 MONDEVEZAN 61.97.11.25

# BATIMENT



# T R A V A U X

*Le Corum:  
un cadre exceptionnel  
pour le développement  
économique de  
Montpellier et sa région.*



12, Place du Nombre d'Or - Antigone - BP 9033 - 34041 Montpellier Cédex  
Tél. : 67.65.79.90

## THEATRE

(contes musicaux)  
Du 3 au 8 février  
à la Maison pour  
Tous Joseph  
Ricome  
Tél : 67 58 71 96

### "LE PIEGE"

d'Emmanuel Bove  
Dans une France  
coupée en deux en  
1940, Joseph  
Bridet, journaliste  
parisien, vrai-faux  
résistant est pris à  
son propre piège.  
Mise en scène :  
Didier Bezace.



### "LE RATICHON BAIGNEUR"

Textes de Boris  
Vian

Théâtre des  
Treize Vents.  
Grammont.  
11-12-14-15  
février à 20h45  
13 février à 19h  
Location :  
67 52 72 91

### "LA FAMILLE SCHROFFENSTEIN"

d'Heinrich Von  
Kleist.  
Dans un moyen-  
âge évoqué à  
travers le prisme  
déformant du XIX<sup>e</sup>  
siècle, Henrich Von  
Kleist vous conte  
l'histoire d'une  
implacable  
vengeance qui fait  
se déchirer deux  
branches voisines  
de la noble famille  
Schroffenstein.  
Mise en scène de  
cette oeuvre  
inédite, Eloi  
Recoing.  
Théâtre des  
Treize Vents-  
Grammont  
3, 4, 6, 7 mars à  
20h45  
5 mars à 19h  
8 mars à 18h  
Location :  
67 52 72 91

### SCENES D'INTERIEUR

Feu de la mère de  
Madame, les  
Boulingrins, de  
Feydeau et de  
Courteline.  
Par la Compagnie  
Pierre Barayre  
Nouveau Théâtre  
du 11 février au  
15 février à 21h  
Dimanche 16 à  
18h.  
Réservation :  
67 58 64 76

### THEATRE "JEUNE PUBLIC"

"La sorcière et le  
commissaire"  
par la Compagnie  
Sonambule  
(Théâtre d'ombre)  
"1,2,3... Contez"  
par le théâtre en  
flamme

## OPERA

### "ALCESTE"

de Jean-Baptiste  
Lully  
Livret Philippe  
Quinault  
Mise en scène :  
Jean-Louis  
Martinoty  
Chorégraphie :  
Marie Geneviève  
Masse et François  
Raffinot  
Direction  
musicale : Jean-  
Claude Malgoire  
Avec l'Orchestre de  
la Grande Ecurie et  
de la Chambre du  
Roy.  
14-18 février à  
20h  
16 février à 15h  
Opéra-Comédie

### "ATYS"

de Jean-Baptiste  
Lully  
Livret Philippe  
Quinault  
Mise en scène :  
Jean-Marie  
Villegier  
Chorégraphie :  
Francine Lancelot  
Direction  
musicale : William  
Christie  
Avec les Arts  
Florissants, Ris et  
danceries.  
25-26-27 février  
à 20h  
Opéra-Comédie

## MONTPELLIER BAROQUE IV

# LA TRAGEDIE LYRIQUE



Atys.

Le quatrième Festival Baroque de l'Opéra de Montpellier proposera en février 1992, une rencontre exceptionnelle, celle de deux conceptions scéniques de la tragédie lyrique de Lully et de Quinault : le public montpelliérain sera seul à pouvoir confronter, à dix jours d'intervalle, *Alceste* et *Atys*.

*Alceste*, co-produit avec le Théâtre des Champs-Élysées, dirigé par Jean-Claude Malgoire et mis en scène par Jean-Louis Martinoty, chorégraphie par François Raffinot et Marie-Geneviève Massé, dans des costumes de Daniel Ogier et dans un décor de Hans Schavernoch qui multiplie reflets et variations, privilégie sans conteste tout ce qui demeure d'exubérance et de jaillissement baroque dans la tragédie lyrique naissante.

*Atys*, à l'opposé, revient pour la troisième fois - après une reprise à l'Opéra Comique (février 1992), une série de représentations à Madrid (mars 1992), et avant un deuxième voyage à New-York - dans toute la simplicité du classicisme voulu par l'équipe qui l'a recréé en 1987 : William Christie, à la direction musicale, Jean-Marie Villégier à la mise en scène, Francine Lancelot à la chorégraphie, Carlo Tommasi au décor, et Patrice Cauchetier aux costumes.

En complément de ces deux "monuments" de la tragédie lyrique, Jordi Savall, qui fait actuellement accéder la musique baroque à une médiatisation inattendue par le biais du film. "Tous les matins du monde", propose trois soirées de musique contemporaine de celle de Lully en France (*L'Ange et le Diable, Marin Marais et Antoine Forqueray*), en Italie (*Le nuove Musiche*), et en Espagne (*El Barocco espanol*).

S'y ajouteront, comme lors des festivals précédents une soirée Cinéma et Baroque proposée en co-réalisation, avec la Médiathèque Gutenberg et préparée par Pierre Pitiot (le 22 février, Salle Rabelais, à 17 heures et 19 heures, deux films "baroques" : *Salut l'artiste* d'Yves Robert, suivi de *La grande Combinaison* de Billy Wilder).



Ris et danceries.



## Conférence-débat sur la tragédie lyrique

Avec Jacques Malet, Philippe Beussant (auteur d'un ouvrage sur Lully paru chez Gallimard), Jean-Louis Martinoty, metteur en scène d'*Alceste* et Jean-Claude Malgoire, chef d'orchestre d'*Alceste*.  
13 février à 19 h 30.  
Grand Foyer de l'Opéra-Comédie.

# Tout ce qui est à nous est à vous.

Pour que vos publications aient la qualité et l'impact qu'elles méritent, pour que les coûts et les délais soient maîtrisés, nous y consacrons tout notre savoir-faire, toute notre expérience, tous nos moyens techniques.

Pour le service de nos clients, tout, c'est juste assez.

SEDIP EDITION

L'impression *passion*

Appelez-nous pour nous faire part de vos projets de plaquettes, brochures, journaux d'entreprise, guides, répertoires, mailings. Ou bien passez nous voir. Nous en parlerons devant un café...

SEDIP COMMUNICATION LANGUEDOC-ROUSSILLON - Parc-Club du Millénaire - Bât. 17.01- 1025, rue Henri-Becquerel 34036 MONTPELLIER Cedex 1 - Tél : 67 64 64 90 - Fax : 67 65 30 97

CONSEIL MUNICIPAL

## BILAN D'UN AN D'ACTIVITE



Le nouveau centre équestre de Grammont.

**E**n 1991, le Conseil Municipal s'est réuni 11 fois et a adopté 589 délibérations. Ces dernières avaient été au préalable examinées par 114 commissions et 35 bureaux de municipalité.

Le fonctionnement du Conseil Municipal a connu une pratique démocratique fortement améliorée par :

- l'institution des conférences des présidents de groupe qui se réunissent 10 jours avant chaque conseil ;
- la mise en place de "questions d'actualité municipale" ;
- une élaboration budgétaire concertée au cours de deux séances privées et une séance publique du Conseil.

Ci-dessous, les principales décisions de l'assemblée municipale.

**• JANVIER 1991**

- Budget primitif de la Ville
- La Maison des enfants - Extension
- Bibliothèque municipale - Exposition "20 ans de Bibliophilie" ;
- Exposition Goya Musée Fabre

**• FEVRIER 1991**

- Association montpelliéraine pour le dépistage du Cancer du sein
- Plan d'occupation des sols - Modifications
- Zac d'Antigone - Commerces de l'Esplanade de l'Europe
- Cour des Ursulines - Rénovation
- Chapelle de la Visitation - Rénovation
- Ravèlement des Bâtiments Communaux
- Eglise Sainte-Anne - Aménagement
- Prix Rock - Edition 1991
- Réhabilitation du Groupe scolaire Petit Bard
- Source du Lez - Reboisement
- Contrat de programme local de Sécurité Routière
- Réseau de Vidéo Communication de Montpellier - Construction de centres de distribution de fibres optiques
- Marché paysan de Montpellier - Création (Prix national de l'innovation décerné récemment)

**• MARS 1991**

- Avenue Pierre Mendès-France - Aménagement paysager
- Construction d'un poste de police municipale - Cours Gambetta
- Garosud - Aménagement d'une Zac
- Coupe du Monde de Football 1998
- Candidature de la France - Candidature de la Ville de Montpellier
- Ecole Maternelle "Mozart" - Extension
- Ecole Pape Carpentier - Réhabilitation
- Ecole privée Sainte-Emilie - Demande de contrat d'association

**• AVRIL 1991**

- Commission de concertation sociale
- Création
- Couvent des Ursulines - Restauration des parties extérieures nord
- Hôtel Richer de Belleval - Restauration
- Conservatoire National du Canna
- Création
- Carte Eté "Jeunes"
- Contrat d'Action de Prévention 1991-1993
- Crèche Louise Guiraud - Rénovation



Création de deux nouveaux points de propreté "Demeter".

- Centre de loisirs "Les Troubadours" - Construction
- Restaurants scolaires - Ecole Vert Bois
- Extension
- Maison pour Tous Marcel Pagnol
- Construction
- Mise en place du système Pétrarque
- Fixation des taux d'imposition des 4 axes directs locales
- Aménagement de locaux crèche parentale "La Bambinerie"
- Procédé Demeter - Réalisation de 2 déchèteries
- Sport - Terrain de Football - Gazon synthétique - Création

**• MAI 1991**

- Création du Pôle "Montpellier-Alès"
- Passage de l'Horloge - Création
- Parc Tastavin - Aménagement
- Centre de loisirs les "Troubadours" - Création
- Halte Garderie - Création - Quartier Mas Drevon
- Affaires Culturelles - Prix Antigone 1991
- Fonction d'Eco-Conseillers - Création de 3 postes

**• JUIN 1991**

- Pôle Européen Universitaire - Constitution d'un Groupement d'Intérêt Public (GIP)
- Société Anonyme d'Economie Mixte Le Corum - Création
- Echangeur Zac du Millénaire - Doublement du passage inférieur
- Îlot Verrière Basse - Résorption de l'habitat insalubre
- Port Marianne - Convention d'acquisition foncière Ville/Serm
- Zac du 11 Novembre - Création
- Parc Georges Brassens - Création
- Centre de Loisirs - Création Ecole Oxford
- Centre de Loisirs - Création Ecole des Tours

**• JUILLET 1991**

- Présentation de tous les C.r.a.c (Zac et Zup)
- Présentation des bilans d'activités Serm, Smtu, Siage...
- Budget 1991 - Budget supplémentaire
- Avenue Pierre Mendès France
- Concours d'idées paysagères
- Centre Technique municipal - Aménagement Bassin de rétention
- Domaine Bonnier de la Mosson - Restauration
- Peyrou - Restauration 4<sup>e</sup> tranche
- Zac "Espace Pitot" (parking inauguré 18 décembre)
- Centre de loisirs sans hébergement de Grammont - Municipalisation



Réhabilitation de l'école Pape Carpentier.

- Construction d'une Cité Olympique Marcel Godechot (200 logements)
- Implantation du Centre Chorégraphique National de Montpellier à l'ancien couvent des Ursulines
- Rénovation des façades de la cour Jacques Coeur (terminé)
- Halles Laissac - Réhabilitation (en cours)
- Pavillon Populaire - Aménagement de l'Espace Muséographique (fin avril terminé)

**• SEPTEMBRE 1991**

- 2<sup>e</sup> contrat urbain (1991-1994)
- Zac Port Marianne-Richter - Création
- Crèche Françoise Dolto - Création
- Halte Garderie L'Oustal Dou Caganis
- Extension
- Construction du Groupe Scolaire Val de Croze (en cours)
- Restaurations scolaires - Carte à mémoire
- Personnel municipal - Attribution d'une indemnité différentielle aux bas salaires

**• OCTOBRE 1991**

- Eurodroit - Mise en oeuvre
- Opérations programmées d'amélioration de l'habitat pour les quartiers Sainte-Anne Gambetta-Figuerolles
- Château de Bagatelles - réfection
- Amélioration des ressources en eau
- programme de recherche
- Révision de la réglementation spéciale de la publicité (400 panneaux à supprimer)
- Marché du Plan des 4 Seigneurs - Création
- Société d'Economie Mixte de la Foire Internationale de Montpellier - représentation du Conseil Municipal - Modification
- Opac - Cité Phobos - Autorisation de démolir (fin janvier terminée)

**• NOVEMBRE 1991**

- Communication du rapport de la Chambre Régionale des Comptes concernant la Serm
- Centre équestre de Grammont
- Construction
- Centre nautique Paillade - Réalisation d'un espace multisports
- Ecole privée Sainte-Jeanne d'Arc
- Demande de contrat d'association
- Avenue Pierre Mendès-France - Mise à 2 x 2 voies
- Place Sainte-Anne - Aménagement piétonnier
- Résidence Foyer Les Aubes - Aménagement
- Résidence Foyer La Carrière
- Construction d'une salle polyvalente
- Politique Urbaine de développement du commerce et de l'artisanat - revitalisation des activités économiques du quartier Sainte-Anne - Protocole
- Musée Fabre - Acquisition d'un tableau de Jean Raoux "Didon et Enée"

**• DECEMBRE 1991**

- Communication au Conseil Municipal du rapport de la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion de la Ville
- Classement de la Ville de Montpellier en station de tourisme
- Aire de stationnement pour les gens du voyage
- Création de jardins familiaux
- Biennale des Jeunes Créateurs - Bourse
- Hôtel d'Assas - Travaux d'aménagement
- Musée Fabre - Exposition Frédéric Bazille
- Personnel municipal - Interdiction de fumer dans les locaux à usage collectif.



Réalisation d'un espace multisport à la Paillade.

# FLASHBACK

## 4 000 CONVIVES AU ZENITH



Georges Frèche, député-maire présente la traditionnelle bûche.

Le 12 janvier, Georges Frèche remet la médaille de la Ville à Elie Wiesel, Prix Nobel de la Paix, en présence de Michel Attali et Michel Lévy, président et directeur du Centre Communautaire Culturel Juif de Montpellier



Hommage aux aînés. M. Durand est entouré des élus : Jacqueline Begin, André Vézinhet, Michel Guibal, Christian Benezis et Michel Soulas.



Inauguration de l'Exposition Bazille au Musée Fabre. Aleth Jourdan conservateur du Musée est entourée des élus : André Lévy, Max Levita, Henri Talvat et Louis Calmels.



Les repas de Noël pour le 3<sup>e</sup> âge se sont déroulés cette année au Zénith.



Inauguration de la réhabilitation de la Maison Pour Tous Joseph Ricôme en présence d'Hélène Colas adjointe déléguée aux Maisons Pour Tous et d'Alain Bosc, conseiller municipal, conseiller général du 7<sup>e</sup> canton.

Inauguration du siège de Montpellier. Handball au gymnase André Ferrari le 14 janvier en présence de Christian Benezis, adjoint au sport et du président du Club.



Le 9 janvier au Corum, cérémonie officielle des vœux du maire aux montpelliérains.

